

COMMUNE DE SAINT LAURENT LES TOURS

Compte-rendu du Conseil Municipal

Mercredi 13 avril 2016 à 18h15

Présents : Mr Pascal Lagarrigue – Maire

Mmes Christiane Labrousse, Stéphanie Roussies, Mr Maurice Eyzat, Julien Boris, adjoints
Mmes Delphine Audoin, Nathalie Brunet, Muriel Cazard, Patricia Lamagat, Isabelle Tersou
Mrs Firmin Ferrandery, Daniel Mack, Laurent Raffy.

Excusés représentés : Mme Sonia Souhol par Mr Pascal Lagarrigue
Mr Willy Tchaghtchougha par Mr Julien Boris

Secrétaire de séance : Mme Christiane Labrousse

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 mars 2016
- Vote des taux d'imposition 2016
- Vote du budget primitif 2016 de la commune, du service assainissement et du lotissement les Prés de Lascol
- Questions diverses

- **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.M. du 16 mars 2016**

Le compte-rendu sera approuvé à la prochaine séance.

- **2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016**

Afin de compenser partiellement seulement le désengagement de l'Etat, les communes n'auront plus d'autres choix que de rehausser leur fiscalité, si elles veulent maintenir leur fonctionnement et mener à bien leurs projets.

La commune de St-Laurent ayant marqué une pause dans les investissements depuis 2 ans, afin de reconstituer l'autofinancement nécessaire aux futurs projets, il ne paraît pas indispensable de réviser les taux d'imposition de 2016.

Il est donc proposé de reconduire les taux d'imposition actuels inchangés depuis 2014 :

- Taxe d'habitation : 7,66%
- Taxe sur le Foncier Bâti : 12,17%
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 161,52%.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

- **3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE, DU SERVICE ASSAINISSEMENT ET DU LOTISSEMENT LES PRÉS DE LASCOL**

Présentation des différents budgets par Mr le Maire.

BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 192 112,42 €
et en dépenses et en recettes d'investissement à 820 820,97 €.

Afin de pouvoir régler les dépenses imputables au compte « fêtes et cérémonies », il est proposé de reconduire la délibération annuelle pour 2016.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

BUDGET PRIMITIF 2016 du service ASSAINISSEMENT :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 531 397,99 €
et en dépenses et en recettes d'investissement à 473 404,22 €.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

BUDGET PRIMITIF 2016 Lotissement les PRÉS DE LASCOL :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 860 898,47 €
et en dépenses et en recettes d'investissement à 1 391 157,66 €.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

• **4. QUESTIONS DIVERSES**

○ **Rénovation du petit patrimoine**

Le pôle de territoire de St-Céré de la communauté de communes CAUVALDOR propose de nouveau en 2016 une aide aux communes pour la restauration du petit patrimoine. Le taux de subvention sera de 80 % maximum du projet, les dossiers devant être déposés d'ici fin avril 2016. La rénovation des deux ponts (Gua et Barry-Bas) et d'une fontaine pourrait être envisagée.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

○ **Ciné-ciel 2016**

L'opération « Ciné-ciel » est renouvelée cette année. Le prix de la séance s'élève à 1 000 € dont 500 € à la charge de la commune et 500 € à la charge de CAUVALDOR.

Mr le Maire propose que la commune se porte candidate pour une représentation début juillet 2016 à la condition qu'une association de la commune organise une manifestation conviviale autour de cet évènement.

○ **Logement de l'ancien presbytère de Crayssac**

Mr le Maire fait part du départ de Mlle Karine Rougié de l'un des logements du presbytère. Il précise que le logement ne pourra être reloué de suite car des travaux d'entretien semblent d'ores et déjà nécessaires.

○ **Informations diverses :**

- La Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées est à la recherche d'un nom définitif. Tous les citoyens seront appelés à émettre leur avis.
- Rappel de l'épidémie influenza aviaire : le confinement des basses-cours débutera le 18 avril et se terminera le 16 mai 2016.
- Hommage à Jean Lurçat
Mme Isabelle Tersou informe l'assemblée que l'association N.D.S. (New Danse Studio) proposera un hommage à Jean Lurçat le samedi 24 septembre 2016 dans le parc du château de St-Laurent-les-Tours. En cas de pluie, l'association demande d'avoir accès au foyer rural afin de rapatrier tous les spectateurs.

Fin de séance : 20h55.

Vu le Maire,
Pascal LAGARRIGUE.